



# ANCTS

ASSOCIATION NATIONALE  
DES CADRES TERRITORIAUX  
DE LA SÉCURITÉ

2021/20

Le 17 septembre 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Un « Beauvau de la sécurité » bien mal nommé

L'Association Nationale des Cadres Territoriaux de la Sécurité (ANCTS) a écouté avec attention le discours du président de la République en clôture du Beauvau de la sécurité, le mardi 14 septembre à Roubaix.

L'ANCTS regrette qu'aucune mention des collectivités territoriales et de leur rôle quotidien dans la sécurité des français n'ait figuré dans ce discours. Le Beauvau de la sécurité était donc bien mal nommé en omettant quasiment tous les autres intervenants en dehors des acteurs étatiques.

Paradoxalement, en annonçant sa volonté de doubler les effectifs de la police et de la gendarmerie nationales sur la voie publique sous dix ans, le président de la République reconnaît implicitement un déficit laissant un vide, un vide aujourd'hui comblé par les agents territoriaux. Sans même prendre en considération les propositions des élus locaux et des cadres territoriaux, notamment celles de l'ANCTS, le président a quasiment nié la valeur du travail des plus de 30 000 agents territoriaux travaillant chaque jour dans les collectivités territoriales sur ces questions, qu'ils s'agissent de policiers municipaux, de gardes champêtres, d'agents de surveillance de la voie publique, d'inspecteur de salubrité, d'inspecteurs du cadre de vie, d'agents exploitant les systèmes de vidéoprotection ainsi que de tous les autres agents assermentés. Ces derniers attendent pourtant des réponses. L'efficacité des actions de sécurité repose en effet aussi sur la qualité des partenariats noués par les forces étatiques avec les agents territoriaux, à l'instar des objectifs affichés par les récents contrats de sécurité intégrée dont l'Etat assure la promotion.

Il est regrettable que le président de la République n'ait pas saisi l'opportunité de ce discours et du Beauvau de la sécurité pour le faire.

**Contact presse** : Cédric Renaud, 06 81 72 45 10, [cedric.renaud@ancts.fr](mailto:cedric.renaud@ancts.fr)



La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) est partenaire de l'ANCTS

Maison des associations – Casier N°29 – 4 rue André Malraux – 42000 SAINT-ETIENNE



[contact@ancts.fr](mailto:contact@ancts.fr)



[www.ancts.fr](http://www.ancts.fr)

